

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 23 mai 2024

Date de la convocation : 14/05/2024

Le jeudi 23 mai 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphane POUGET, Ghislaine GUILLERMIER
Présents : 15	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 2	Représentés : Jean-Michel DOYEN représenté par Monique CORBIERE-FAUVEL, Géraldine NOEL représentée par Sébastien BRAYLÉ
Pour : 17	
Contre : 0	Excusés :
Abstentions : 0	Absents : Gérard ASSEMAT, Céline VERGÉ
Secrétaire de séance :	Sandrine CARAMELLI

Délibération n°DE_2024_29

Objet : Fixation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public "télécom"

Vu le décret n° 2205-1676 du 27 décembre 2005,

Vu l'état relatif au patrimoine total comptabilisé au 31/12/2023 transmis par Orange,

Après en avoir délibéré et par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

FIXE le montant de la RODP 2024 due par Orange tel qu'il figure dans le tableau ci-joint

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire
Sandrine CARAMELLI

Date de transmission de l'acte: 27/05/2024

Date de reception de l'AR: 27/05/2024

081-218100469-DE_2024_29-DE

A G E D I

Mis en ligne le : 31/05/2024